



La gazette de Mortefontaine

n°07

Décembre 2024



Un nouveau symbole
Page 03



Vidéoprotection et éclairage public
Page 04



Préparons l'hiver ensemble
Page 07

Édito du Maire

La fin d'année



Chers habitants de Mortefontaine,

En cette fin d'année 2024, je tiens à vous adresser mes vœux les plus chaleureux pour des fêtes de Noël pleines de joie et de sérénité.

Alors que notre pays traverse toujours une période d'incertitude, notre village, grâce à sa gestion rigoureuse et à votre implication, continue de se distinguer par sa vitalité et sa résilience.

Cette année a été marquée par un accomplissement majeur : la réalisation du Plan Local d'Urbanisme (PLU). Ce document essentiel, élaboré avec soin et concertation, répond à nos attentes communes. Il garantit la préservation de

l'identité de Mortefontaine, de ses paysages, de son patrimoine, tout en s'inscrivant dans une démarche de développement harmonieux et durable.

Nos finances restent solides, ce qui nous permet non seulement d'assurer le quotidien mais aussi de porter de nouveaux projets ambitieux pour l'avenir. Qu'il s'agisse de la protection de notre environnement, de la valorisation de notre patrimoine ou de l'amélioration continue des services à la population, nous avançons avec conviction et dans le respect de nos engagements.

Mortefontaine est un village riche de son histoire et tourné vers l'avenir. Ensemble, nous continuons à construire un cadre de vie exceptionnel où il fait bon vivre, même face aux défis. Je fais le vœu que les habitants s'approprient toujours plus notre

village et participent ensemble à la construction de notre petite communauté.

Que cette période de fêtes soit pour vous tous un moment de partage et de bonheur en famille.

Avec toute ma considération et mes meilleurs vœux,

Jacques FABRE
Maire de Mortefontaine

Un nouveau symbole pour Mortefontaine :

Le chêne, le cerf et la réflexion figurative

La Commune de Mortefontaine dévoile fièrement son tout nouveau logo, une œuvre riche en symbolique qui reflète non seulement son patrimoine naturel et architectural, mais aussi une réflexion poussée sur l'histoire, la nature et la protection des trésors vivants. Ce logo, à la fois moderne et enraciné dans les traditions locales, incarne l'âme de Mortefontaine.

Au cœur de ce symbole se trouve un chêne majestueux, un rappel puissant de la stabilité et de la longévité de la Commune. Le chêne, avec ses racines profondes, représente la continuité historique, traversant les époques et les générations. Mortefontaine, forte de son patrimoine, se distingue par ses châteaux classés et ses fontaines inscrites aux monuments historiques, témoins vivants d'un passé riche en récits et en patrimoine architectural. La feuille de chêne, un élément clé de ce logo, a été repensée pour intégrer une nervure centrale courbée, une touche figurative qui accentue le mouvement naturel de l'arbre, unissant histoire et nature.

Un cerf majestueux accompagne le chêne, incarnant la faune locale et la tradition de Mortefontaine. Chaque automne, le brame du cerf résonne dans les forêts environnantes, symbole de la vitalité et de la splendeur de la nature sauvage. Ce cerf, un protecteur silencieux

de la biodiversité, rappelle l'engagement de Mortefontaine pour la préservation de ses écosystèmes. Dans cette œuvre, la fusion entre la feuille de chêne et le cerf forme un « V », une interprétation figurative qui symbolise à la fois la victoire de la nature et l'équilibre entre les éléments naturels et humains.

Le logo se trouve encadré par un cercle protecteur, représentant la communauté unie et solidaire. Ce cercle incarne la ligne de vie qui relie passé, présent et futur, un fil conducteur qui maintient l'histoire vivante tout en garantissant un avenir sous le signe de la protection et de la préservation.

La palette de couleurs a également fait l'objet d'une réflexion approfondie. Le marron, qui teinte la feuille de chêne, représente le lien fort de Mortefontaine avec la terre et ses traditions agricoles. Ce marron symbolise le travail de la terre, une activité fondamentale qui façonne l'identité de la Commune. Quant à la teinte bleue du logo, elle évoque les milieux humides, les rivières et les zones naturelles protégées, rappelant la quiétude et la sérénité de ces espaces préservés.

Ce logo a été conçu par Quentin Ricci, un jeune artiste né à Mortefontaine et actuellement en études de design. Quentin a travaillé en étroite collaboration avec le Conseil Municipal pour



traduire l'identité profonde de la Commune à travers un symbole alliant tradition et modernité. Sa créativité et son approche figurative subtile ont permis de capturer l'essence de Mortefontaine, tout en respectant son riche passé historique et naturel.

Ce travail minutieux, associant tradition et modernité, fait de ce logo un symbole fort, représentatif de Mortefontaine, et illustre l'importance de protéger à la fois son patrimoine vivant et son histoire. Il marque une nouvelle ère pour la Commune, tout en honorant ses racines profondes.



Parlons sécurité et extinction de l'éclairage public entre 22h30 et 6h30 : Installation d'un nouveau système de vidéoprotection.

Après plusieurs mois de fonctionnement sans problème technique, nous confirmons que l'extinction de l'éclairage public n'a pas entraîné d'augmentation notable de la délinquance ou des actes répréhensibles. La gendarmerie, toujours présente et active, n'a également pas observé de difficultés particulières à cet égard.

Pour rappel, 75 % des habitants avaient exprimé, par vote, leur souhait de voir l'éclairage public éteint la nuit. Ce choix, motivé par des considérations environnementales et économiques, a permis de réduire la consommation d'énergie tout en préservant la tranquillité nocturne.

Toutefois, nous sommes conscients que certaines peurs demeurent présentes chez certains de nos habitants. Se promener dans des rues non éclairées peut en effet engendrer une anxiété bien normale, notamment liée à l'obscurité.

Un sentiment d'impunité pourrait également susciter des inquiétudes, car l'absence de lumière facilite potentiellement les actions des individus malintentionnés dans certaines zones sombres du village. Le rôle de l'éclairage public est donc aussi de dissuader ces comportements, en complément des caméras de vidéoprotection. Le changement de l'éclairage public, dans le cadre de ces nouvelles mesures, représente

un investissement total de 250 000 €, dont 50 000 € financés par la commune elle-même, pour garantir une meilleure sécurité tout en réalisant des économies d'énergie et en adaptant l'éclairage aux besoins de surveillance.

Nous avons également tous pu constater que, depuis la coupure nocturne de l'éclairage public, la vie nocturne a fait son grand retour dans la commune. Des espèces comme les chauves-souris et d'autres animaux nocturnes ont réapparu, bénéficiant de cette obscurité retrouvée. Ce retour de la biodiversité est un aspect positif attendu qui contribue à l'équilibre naturel de notre environnement.

Installation d'un nouveau système de vidéoprotection

Le système de vidéoprotection que nous avons promis est désormais pleinement opérationnel. Il dispose de nouvelles capacités, fonctionnant de jour comme de nuit, permettant ainsi des recherches rapides pour les forces de l'ordre. Ce système est régulièrement utilisé par la gendarmerie, la police de l'environnement, et d'autres autorités compétentes. En association avec l'éclairage public, ce système permet d'assurer une meilleure surveillance des zones sensibles en facilitant la détection et l'identification d'éventuels actes de délinquance. La commune se

positionne également comme une pionnière en la matière, car elle est désormais reliée au centre départemental de traitement des informations vidéo, permettant une exploitation à distance des images pour faciliter les enquêtes, réduisant ainsi le besoin de déplacements des forces de l'ordre en mairie.

Le conseil municipal tient à souligner qu'il ne peut pas divulguer l'ensemble des capacités techniques du système pour des raisons évidentes de sécurité. N'en déplaise aux Cassandre qui voudraient une commune sans vidéo, ces dispositifs sont mis en place pour assurer la sécurité et la tranquillité de tous et sont particulièrement efficaces.

Grâce à ce système, nous avons drastiquement réduit la dépose sauvage de déchets sur la commune. Toutefois, certains points demeurent encore touchés par ce phénomène. C'est pourquoi nous allons installer des caméras-pièges dans ces



zones sensibles afin d'identifier les personnes responsables de ces actes d'incivilité. Si ces comportements persistent, des amendes administratives de 1500 € seront infligées par le maire, conformément à l'article L541-3 du Code de l'environnement.

Améliorations futures

Nous prévoyons d'apporter plusieurs ajustements pour optimiser le dispositif d'éclairage et de vidéoprotection. En effet, chaque lampadaire de la commune est équipé d'une capacité de modulation de la puissance lumineuse, qui peut être ajustée de 0 à 100 %. Cette flexibilité permet d'éclairer de manière ciblée certains points sensibles, tels que les carrefours ou les zones proches

des caméras de vidéoprotection. Cela améliore la visibilité pour la surveillance tout en minimisant la pollution lumineuse, en particulier dans les secteurs nécessitant un faible éclairage. Cette capacité à ajuster individuellement chaque point lumineux, contrôlé via une application mobile, permet une gestion efficace de l'éclairage public en fonction des besoins réels. Nous continuerons à explorer ces possibilités techniques pour ajuster la puissance lumineuse de manière optimale et renforcer la sécurité, tout en tenant compte de la préservation de la biodiversité nocturne.

Le conseil municipal prévoit de revenir vers vous durant l'hiver avec des propositions concrètes pour maximiser l'efficacité

du système et explorer d'éventuelles améliorations en matière de surveillance et de gestion de l'éclairage. Si Vous souhaitez participer à l'évolution de ce système, écrivez un mail à :

jacques.fabre
@mortefontaine-oise.fr



Les enfants de Mortefontaine embellissent leur école : quand nature et sécurité se rencontrent.



L'école de Mortefontaine s'est récemment dotée d'une grille décorée avec des images de la nature, grâce à une initiative du conseil municipal des enfants. Les jeunes conseillers ont sélectionné eux-mêmes des photos représentant des mammifères de nos forêts, comme des renards et des chevreuils, pour embellir l'extérieur de l'école. Ce projet a non seulement apporté une touche esthétique, mais a aussi permis d'améliorer la sécurité en limitant la visibilité sur la cour.

Les images choisies ne sont pas seulement décoratives ; elles reflètent la richesse de la faune locale et sont accompagnées de citations inspirantes pour sensibiliser les élèves et les passants à l'importance de préserver l'environnement. En participant activement à ce projet, les enfants ont eu l'occasion de jouer un rôle significatif dans la vie de leur

école et de leur commune.

Les objectifs du projet : sécurité, éducation et sensibilisation

Le projet répondait à plusieurs objectifs. Tout d'abord, il visait à renforcer la sécurité en réduisant la visibilité de la cour grâce aux images disposées sur la grille. Ensuite, il avait une dimension éducative en sensibilisant les enfants à la biodiversité locale, grâce aux photos de la faune des forêts environnantes. Enfin, les citations ajoutaient une dimension culturelle en invitant à la réflexion sur la nature et l'écologie.

Une démarche qui ne fait que commencer

Ce projet marque le début d'une transformation plus large de la cour de l'école, avec l'ambition d'y intégrer davantage de pratiques écologiques et

d'éducation à la nature. Les enfants du conseil municipal souhaitent continuer à proposer des initiatives pour améliorer leur environnement, montrant ainsi leur engagement à jouer un rôle clé dans l'embellissement de la commune.

En décorant la grille, l'école de Mortefontaine a su allier sécurité, culture, et éducation, tout en prouvant que les jeunes peuvent être de véritables acteurs du changement.

La chute de neige survenue récemment a permis à beaucoup d'entre nous de redécouvrir nos paysages sous un nouvel angle. Les adeptes du ski de fond ont espéré que cette neige allait durer, tandis que les marcheurs se sont rapidement aventurés sur les chemins, appréciant le craquement de la neige sous leurs pas. Cependant, ces moments enchanteurs ont aussi leurs inconvénients, avec des routes difficiles à emprunter, des ramassages scolaires suspendus, et le quotidien quelque peu perturbé.

La rareté des chutes de neige et le dérèglement climatique

De tels épisodes neigeux sont devenus rares, rappelant que le dérèglement climatique est une réalité avérée. Les anciens évoquent souvent des hivers aux chutes de neige abondantes et fréquentes, mais la mémoire collective peut être trompeuse, et les pouvoirs publics sont parfois injustement accusés de ne pas avoir anticipé.

Pourtant, les statistiques de 1869 à 2012 sont claires :

- 39 événements de froid et/ou de neige remarquables ou mémorables, soit un tous les 4 ans en moyenne.
- 24 chutes de neige en plaine, qu'elles tiennent au sol ou non, soit un événement tous les 6 ans en moyenne.
- 14 chutes de neige tenant au sol en plaine en octobre, soit une moyenne d'une tous les 10 ans.

Anticipation des moyens : faut-il investir massivement ?

La question se pose de savoir s'il est nécessaire de s'équiper de façon coûteuse pour faire face à des événements relativement rares. L'épisode neigeux de 2013 avait paralysé la région pendant trois semaines, mais la neige du mois dernier s'est résolue naturellement en moins de deux jours grâce à un radoucissement.

La gestion de la neige à Mortefontaine

La commune de Mortefontaine dispose de moyens limités : un tracteur équipé d'une lame et d'une saieuse de faible puissance. Les routes départementales sont systématiquement salées et déneigées par le conseil départemental. La gestion de la météorologie est essentielle : si le réchauffement prévu permet un déneigement naturel, il n'est pas toujours nécessaire de procéder à des opérations de salage. En effet, l'utilisation du sel n'est pas sans conséquence pour l'environnement, notamment sur les milieux humides. Certains pays scandinaves ont d'ailleurs restreint son usage pour éviter la pollution des cours d'eau et nappes phréatiques. Une étude d'impact sur l'utilisation du sel a été demandée au Parc Naturel Oise Pays de France.

Des solutions alternatives et solidaires

Pour limiter les risques, la

Préparons l'hiver ensemble



solidarité est essentielle : les habitants peuvent participer au déneigement des trottoirs et des accès aux lotissements. Dans les zones pentues, les routes peuvent être dégagées mécaniquement et, si nécessaire, salées. Des bacs rouges sont à la disposition des habitants, ainsi que des sacs de sel sur simple demande.

De plus, il est recommandé d'équiper les véhicules de pneus quatre saisons pour améliorer l'adhérence en hiver et de conduire avec prudence.

Nouvelles initiatives pour mieux gérer les chutes de neige

La commune renforce son dispositif en s'appuyant sur une équipe d'autoentrepreneurs prêts à intervenir en cas de besoin. En outre, afin de soutenir les efforts des habitants, la distribution de sacs de 25 kg de sel est proposée à tous. Venez-vous inscrire en mairie !

Avec ces mesures, nous pouvons aborder les chutes de neige comme des événements temporaires, à gérer avec discernement et solidarité.

18 rue Corot, 60128 Mortefontaine
03 44 54 31 56
mortefontaine60.fr

Directeur de publication : Jacques Fabre
Création graphique : ©Adico2024

